

Synthèse des travaux du groupe n°4 : « Scolarisation en milieu ordinaire et en établissements spécialisés »

Rappel des axes de travail proposés au CTRA du 20 juin pour ce groupe de travail:

- Repérer, décrire et promouvoir les stratégies porteuses d'une amélioration de la scolarisation
- Articuler la scolarisation avec les autres prises en charge
- Repérer les bonnes pratiques en vue de leur diffusion

Les réunions du groupe de travail :

	dates	thème	nombre de participants
1ère réunion	25/09/08	Prise de contact, expressions libres	21
2ème réunion	23/10/08	Bonnes pratiques en hôpital de jour et en SESSAD (le cateau)	22
3ème réunion	11/12/08	Fonctionnement de SESSAD Lens et Lille- Moulins	20
4ème réunion	22 /01/09	Préparation à la scolarisation et accompagnement	21

L'articulation avec le plan autisme 2008 - 2010 :

Ce groupe de travail s'inscrit au niveau de :

⇒ l'objectif 6 : favoriser la vie en milieu ordinaire , à tous les âges de la vie

mesure 18 : améliorer la scolarisation des enfants autistes

Synthèse finale des échanges et des propositions :

thèmes	problématiques	préconisations
Aménager des conditions favorables	Développer les partenariats	<ul style="list-style-type: none"> - En amont, organiser une rencontre et définir les rôles des acteurs (réfèrent/ enseignant/ avsi, prof médico-social ou sanitaire/ familles...) - Sensibiliser la « communauté » à l'accueil de l'élève (associations de parents – environnement scolaire)
	L'absence de diagnostic entrave la scolarisation adaptée et les orientations par la MDPH	Développer le diagnostic précoce
	Chacun a ses outils d'évaluation	Avoir certains outils partagés adaptés à l'autisme (ex : PEP) formation à ces outils
	Lutter contre les inquiétudes liées à la méconnaissance	Préparer l'arrivée de l'enfant par des sensibilisations, par des professionnels connaissant l'autisme, les familles
	Apprécier la capacité de l'enfant à affronter le milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les possibilités d'accueil partiel, progressif (si besoin) - Accompagner les démarches d'intégration dans le groupe classe - Préparer son adaptation à la vie en groupe en lui permettant de vivre cette expérience en amont.
	Obtenir la coopération de l'enfant Créer un cadre rassurant	<ul style="list-style-type: none"> - Visites en amont, aménagement des espaces, repères visuels... - la décision d'orientation doit être prise suffisamment tôt pour préparer les lieux et les personnes (nomination rapide, avant l'arrivée de l'enfant)
	Apporter des soutiens adaptés	<ul style="list-style-type: none"> - pérenniser et professionnaliser les AVS (développer les compétences spécifiques aux besoins de l'enfant, en formation initiale et continue, avec le concours de professionnels de l'autisme) - évaluer le besoin de recours à l'AVSi, pas systématique, mais largement recommandé. Elaborer une grille d'évaluation des besoins de l'enfant/adolescent avec TED à être soutenu par un AVSi. - l'AVSi doit être présent dans tous les temps de présence de l'enfant à l'école, surtout au début de la scolarisation.
Une prise en charge globale et continue	Assurer un accompagnement simultané dans tous les domaines de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des intervenants dans tous les domaines (pédagogique – éducatif – rééducatif) - Evaluation des différents domaines de développement avant de fixer les objectifs spécifiques de scolarisation - Fixer des objectifs clairs et atteignables à court et moyens termes
	Manque d'information/ formation des familles pour soutenir les apprentissages	Développer des moyens de formations pour les parents en liaison étroite avec les équipes pédagogique pour garantir la continuité et la cohérence des apprentissages.
	Risque de rupture dans les changements	Rôle clé de l'enseignant référent pour anticiper et organiser les rencontres pour passer des relais (transfert de connaissances sur l'enfant) et sensibiliser le nouveau lieu d'accueil, en associant les familles
	Veiller à la coordination des acteurs	Organiser des rencontres régulières de réajustement
	Difficulté d'adapter les dispositifs à la variabilité des besoins de l'enfant ou adolescent	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les passerelles (école/ services spécialisés) dans des parcours différenciés - faciliter les interventions des professionnels médico-sociaux et de santé dans l'école (SESSAD en particulier)

Informier, sensibiliser	Manque d'information des familles et des professionnels sur les dispositifs et aides à la scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> - création d'une plaquette d'information pour les familles et les professionnels (disponible auprès des Enseignants référents) - identification des lieux d'accueil et personnes ressources
Le projet pédagogique	Ne pas voir l'école uniquement comme un lieu de socialisation	Identifier les objectifs d'apprentissage en amont de la scolarisation, en concertation avec les parents
	Proposer aux enfants avec autisme le même programme que les autres enfants	C'est à la pédagogie et au rythme de s'adapter, en proposant des outils et méthodes particulières.
La scolarisation au sein d'établissements spécialisés	Réaffirmer que tous les enfants ont droit à la scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les enfants doivent être mis en situation de face à face pédagogique - Apprécier la capacité de l'enfant à affronter le milieu scolaire ordinaire
	Mobilité des enseignants	Favoriser l'affectation d'enseignants stables et spécialisés dans la prise en charge des troubles (CAPA-SH option D)
Politique de développement	Diversifier l'offre en modes d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les créations de CLIS –TED et d'UPI –TED, sans en faire un lieu exclusif de scolarisation en milieu ordinaire - l'enfant doit cependant prioritairement être scolarisé dans l'école de son quartier.